

En résumé

Dans un contexte international de plus en plus exigeant, cette formation vous permettra de comprendre les enjeux du contrôle des exportations et d'identifier les risques associés. Découvrez les réglementations à maîtriser, les bonnes pratiques pour réduire les risques et conformer votre organisation, ainsi que les procédures administratives essentielles pour des opérations d'exportation sécurisées. Optimisez vos pratiques pour une conformité renforcée et une gestion des exportations en toute sérénité.

Objectifs :

Comprendre le contexte international et identifier les risques associés au contrôle des exportations.

Limiter ces risques à travers une meilleure connaissance des réglementations internationales.

Mettre en place les bonnes pratiques dans votre organisation pour tendre vers la conformité au contrôle des exportations.

S'appropriier les procédures et contacts administratifs pour faciliter et sécuriser les opérations.

Prérequis :

Aucun prérequis nécessaire pour suivre cette formation.

Participants :

Chef d'entreprise, personnel des services achat, logistique / ADV, supply chain, commerciaux, R&D, douane, juridique, finance, projet et marketing.

Effectifs :

L'effectif maximum est de 8 personnes.

Intervenants :

Formation animée par un consultant formateur, spécialisé dans le domaine du commerce international.

Tous nos consultants formateurs répondent aux normes exigées par notre système qualité.

Le contenu

590 €

Net de taxe par personne. Les entreprises adhérentes à Grex bénéficient d'une remise de 10 %.

E3 EXPORTCONTCV 20-H25



1 jour soit 7 heures



Formation à distance



Classe virtuelle

Dates et villes

Grenoble - 04 76 28 29 28

• mar 15 déc 2026



1. Introduction

Tour d'horizon : qu'est-ce que le contrôle des exportations ?

Pourquoi le contrôle des exportations est-il nécessaire ?

Le contrôle des exportations, un maillon essentiel de la « compliance ».

2. Les risques auxquels s'exposent les entreprises

Les sanctions en cas de non-conformité.

Adapter son activité : les quatre questions clés à se poser avant toute expédition.

Infractions et conséquences : quelques cas médiatisés.

3. Les réglementations françaises et européennes

La réglementation militaire : les matériels de guerre et assimilés (ML et A2).

La réglementation double usage : les biens à double usage (BDU).

La clause « attrape-tout » (dite « catch-all »).

Obtenir une licence d'exportation.

4. Les points de vigilance connexes au contrôle des exportations

Gérer les données contrôlées à l'exportation (« intangibles »).

« Due Diligence » et analyse des tiers.

Utiliser l'outil informatique à son avantage (ERP).

5. Les réglementations américaines

La réglementation militaire : International Traffic in Arms Regulations (ITAR).

La réglementation double usage : Export Administration Regulations (EAR).

L'extraterritorialité du droit américain.

6. Synthèse, recommandations et bonnes pratiques

Mon produit et son exportation sont-ils soumis au contrôle des exportations ?

Les procédures clés à intégrer à son Plan Interne de Conformité (PIC).

Impliquer tous les services concernés par le contrôle des exportations .



Méthodes, moyens et suivi

Méthodes pédagogiques et moyens techniques

CCI Formation met à disposition de ses clients l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaires à l'exécution de cette formation conformément aux éléments présentés.

Cette formation est organisée à distance, en classe virtuelle via la solution TEAMS. Un lien d'accès, un guide d'utilisation pour votre première connexion ainsi que les coordonnées des supports pédagogiques et techniques vous seront communiqués par e-mail en amont de la formation.

Matériel requis :

Disposer d'un ordinateur avec une connexion à Internet, d'une webcam et d'un système audio.

Moyen d'appréciation de l'action

Le stagiaire est soumis à des mises en situation, des exercices pratiques, des analyses de ses pratiques dans une pédagogie active et participative permettant un contrôle continu de sa progression et du développement de connaissances et de compétences acquises conformément aux objectifs visés.

Suivi de l'action

Le suivi de l'action se fera à distance avec le formateur qui attestera de la présence des stagiaires.

Accessibilité

L'inscription à cette formation est possible jusqu'à 48 heures avant le début de la session.

Dans le cadre de la charte H+, CCI Formation est un relais auprès des acteurs du handicap pour répondre le mieux possible à votre demande de formation. N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent pour que nous étudions votre demande.

Partenaires

